



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°164/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 59

Pouvoirs : 9

Votants : 68

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, Mme DUPUIS Pascale, M. CAPELLE Cyrille, Mme KLOTZ Isabelle, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thierry, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thierry donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

Secrétaire de séance : Mme TROUSSE Nadine

CC4R - Rapport d'activités 2025

Vu l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'activités 2025 de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray, présenté aux élus communautaires et reprenant les grandes lignes de l'activité de la collectivité,

Considérant qu'il n'y a pas eu d'observation particulière sur ce rapport,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité, de la présentation du rapport d'activités 2025 de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le 25 juin 2026
La Présidente,
Christine LESUEUR

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°165/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 59

Pouvoirs : 9

Votants : 68

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, Mme DUPUIS Pascale, M. CAPELLE Cyrille, Mme KLOTZ Isabelle, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thierry, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thierry donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

SIEOM - Rapport annuel 2025

Vu l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport annuel 2025 sur le service public de gestion des déchets, présenté aux élus communautaires par M. Pascal LEGAY, 7^{ème} Vice-Président, et reprenant les grandes lignes de l'activité du SIEOM (collecte, traitement, tonnages, coûts, indicateurs de performance), permettant une analyse globale de la politique « déchets », menée sur le territoire,

Considérant qu'il n'y a pas eu d'observation particulière sur ce rapport,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité, de la présentation du rapport annuel 2025 du SIEOM, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le 25 juin 2026
La Présidente,
Christine LESUEUR

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°166/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 59

Pouvoirs : 9

Votants : 68

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, Mme DUPUIS Pascale, M. CAPELLE Cyrille, Mme KLOTZ Isabelle, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thierry, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thierry donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

Secrétaire de séance : Mme TROUSSE Nadine

Finances - Conventions fixant la politique de recouvrement des recettes – Budget principal + SIEOM + Office de tourisme

Mme Sabrina GOULAY, 2^{ème} Vice-Présidente, informe le Conseil communautaire que le conseiller aux décideurs locaux, après travail avec le Comptable et sa direction, a transmis une convention de recouvrement à la Collectivité.

Elle explique que l'objectif recherché de cette convention est de formaliser les engagements de la collectivité et du Service de Gestion Comptable pour gagner en efficacité en matière de recouvrement des titres de recettes.

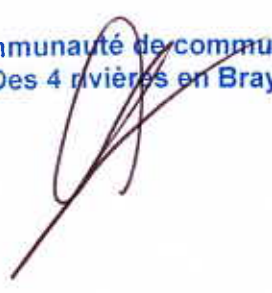
Cette convention doit être établie en 3 exemplaires distincts pour chaque budget ayant besoin d'un recouvrement, soit le budget principal, le budget de l'Office du tourisme et le budget du SIEOM.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet de convention de recouvrement annexé à la présente délibération pour chaque budget,
- de mandater Madame la Présidente à passer et signer tous les actes relatifs à cette décision ou tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le 25 juin 2026
La Présidente,
Christine LESUEUR

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°167/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 59

Pouvoirs : 9

Votants : 68

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, Mme DUPUIS Pascale, M. CAPELLE Cyrille, Mme KLOTZ Isabelle, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thiery, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thiery donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

Secrétaire de séance : Mme TROUSSE Nadine

Finances - Subventions 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la CC4R en Bray qui indiquent la possibilité de verser des subventions aux associations,

Considérant les débats tenus lors du bureau communautaire du 5 juin 2026,

Considérant les réunions des commissions action sociale, finances et enfance/sports,

Mme Isabelle BREQUIGNY et Mme Karine BUQUET se retirent du vote, soit 66 votants

Mme Florence LEGENDRE, M. Francis BOURGUIGNON et M. Damien CELLIER s'abstiennent.

Après vote, il y a 3 absentions, 0 contre, 63 pour.

Après en avoir délibéré et après un vote à main levée, le Conseil communautaire décide à la majorité :

- D'accorder les subventions aux associations répertoriées dans le tableau annexé,
- D'autoriser Madame la Présidente à mandater les subventions et à signer les différentes conventions ou documents afférents à cette affaire.

La dépense est imputée au chapitre 65 du budget principal de la CC4R.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le 25 juin 2026
La Présidente,
Christine LESUEUR

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°168/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 57

Pouvoirs : 9

Votants : 66

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, M. CAPELLE Cyrille, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thierry, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle, Mme KLOTZ Isabelle, Mme DUPUIS Pascale

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thierry donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

Secrétaire de séance : Mme TROUSSE Nadine

Ressources humaines -Validation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact)

Vu le Code du travail, notamment ses articles L4121-3 et R4121-1 et suivants,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L811-1,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Considérant l'accompagnement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime,

Vu l'avis favorable Comité Social Territorial, réuni en F3SCT en date du 22 juin 2026,

Madame la Présidente rappelle au Conseil communautaire que la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Afin de répondre à cette obligation, la collectivité a renforcé sa démarche de prévention en établissant son document unique d'évaluation des risques professionnels.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime, dans le cadre de leur mission « Accompagnement à la réalisation du document unique ».

L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans la collectivité afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- d'instaurer une communication sur ce sujet,
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- d'aider à établir un programme annuel de prévention.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller à ces prescriptions.

Plus largement, le document unique d'évaluation des risques professionnels est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques

professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité.

Le document unique sera consultable par voie dématérialisée sur le réseau commun de la collectivité ou à la demande auprès de l'assistant de prévention ou de la direction des ressources humaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- de valider le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions annexés à la présente délibération.
- d'approuver l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le 25 juin 2026
La Présidente,
Christine LESUEUR

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°169/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 57

Pouvoirs : 9

Votants : 66

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, M. CAPELLE Cyrille, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thierry, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle, Mme KLOTZ Isabelle, Mme DUPUIS Pascale

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thierry donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

Secrétaire de séance : Mme TROUSSE Nadine

Ressources humaines - Condition de mise en place du droit à la formation des élus communautaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2123-12 à L. 2123-16 et L. 5214-8 ;

Considérant que :

- les membres du Conseil communautaire ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions ;
- le Conseil communautaire doit délibérer dans les trois mois suivant son renouvellement sur l'exercice du droit à la formation de ses membres, en déterminant les orientations et les crédits ouverts à ce titre ;
- le montant des dépenses de formation, qui incluent les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement ainsi que les pertes de revenus subies du fait de l'exercice de ce droit, ne peut être inférieur à 2% et ne peut excéder 20% du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux élus communautaires ;
- toute demande de remboursement doit être appuyée d'un justificatif ;
- seuls les organismes agréés par le ministère chargé des collectivités locales sont habilités à dispenser des formations aux élus ;
- un débat sur la formation des membres du Conseil communautaire doit avoir lieu chaque année à l'appui du tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la communauté.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- D'inscrire le droit à la formation des élus communautaires pour les formations dont les thématiques figurent dans le répertoire des formations liées à l'exercice du mandat de l' élu local élaboré par le Conseil national de la formation des élus locaux, tel que fixé par l'arrêté du 13 avril 2023 ;
- De fixer le montant des dépenses de formation à 10% (14 061,46 euros) par an du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux élus de la communauté ;
- D'autoriser la Présidente de la communauté à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du droit à la formation ;
- De prélever les dépenses de formation sur les crédits inscrits au chapitre 65 du budget principal de la CC4R en Bray.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le 25 juin 2026
La Présidente,
Christine LESUEUR

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°170/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 57

Pouvoirs : 9

Votants : 66

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, M. CAPELLE Cyrille, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thierry, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle, Mme KLOTZ Isabelle, Mme DUPUIS Pascale

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thierry donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

Secrétaire de séance : Mme TROUSSE Nadine

Ressources humaines - Création de poste - Passage à temps complet – Rédacteur **– 01/09/2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le tableau des effectifs existant,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 22 juin 2026,

La Présidente rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'organe délibérant de la collectivité de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des effectifs adopté par le Conseil communautaire en date du 5 mars 2026,

Considérant la nécessité de créer l'emploi correspondant au grade de rédacteur, en raison de l'augmentation de la durée hebdomadaire de ce poste dans le cadre d'attribution de nouvelles missions à la suite du départ d'un agent,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, décide, à l'unanimité :

- De la création d'un emploi correspondant au grade de rédacteur territorial, permanent à temps complet pour exercer les fonctions d'assistant(e) relations collectivités/élus,
- De la suppression d'un emploi correspondant au grade de rédacteur territorial, permanent à temps non complet à raison de 25/35^{ème},
- Le tableau des effectifs est modifié à compter du 1^{er} septembre 2026.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal, chapitre 012.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le 25 juin 2026
La Présidente,
Christine LESUEUR

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°171/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 57

Pouvoirs : 9

Votants : 66

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, M. CAPELLE Cyrille, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thierry, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle, Mme KLOTZ Isabelle, Mme DUPUIS Pascale

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thierry donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

Secrétaire de séance : Mme TROUSSE Nadine

Ressources humaines - Création de poste – Secrétaire général(e) de mairie itinérant(e) – 28/35^{ème} – Rédacteur

Madame la Présidente rappelle au Conseil communautaire que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Madame la Présidente expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent en raison des missions suivantes : secrétaire général(e) de mairie « itinérant(e) » afin d'assurer le remplacement ponctuel en l'absence de secrétaire général(e) de mairie au sein des communes du territoire.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, elle propose au Conseil communautaire de créer, à compter du 1^{er} septembre 2026, un emploi permanent de secrétaire général(e) de mairie « itinérant(e) » relevant de la catégorie hiérarchique B et du grade de Rédacteur territorial à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 28/35^{ème}.

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

Elle demande que le Conseil communautaire l'autorise à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique.

Considérant le tableau des effectifs adopté par le Conseil communautaire en date du 5 mars 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent sur le grade de Rédacteur territorial relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de secrétaire général(e) de mairie « itinérant(e) » à temps non complet à raison de 28/35^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2026.
- D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.
- Le tableau des effectifs est modifié à compter du 1^{er} septembre 2026.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal CC4R en Bray 2026 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le 25 juin 2026
La Présidente,
Christine LESUEUR

Communauté de communes
Des 4 rivières en Bray



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°172/2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 15 juin 2026, se sont réunis au théâtre municipal de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 57

Pouvoirs : 9

Votants : 66

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. NIRLO Jean-Marie, Mme CAUCHOIS Nathalie, M. COSQUER Jean-Luc, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, M. BEUVIN Michaël, M. FLEURY Gérard, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, M. CAPELLE Cyrille, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, M. HENRY Jean-Pierre, M. ROUZE Dominique, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, M. MENIELLE Mario, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, M. CELLIER Damien, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. LEFEVRE Jean (suppléant de M. SENCE Jean-Luc), M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, Mme LETELLIER Pascale, M. DEVAUX Laurent, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. RIMBERT Christian (suppléant de M. MARIETTE Pascal), M. Alain BARY (suppléant de M. COUTARD Gilbert), M. LEFEBVRE Pascal, M. DUCROCQ Christan, M. LALANDE Valentin, M. LETELLIER Jean-Marie (suppléant de M. FRERE Patrick), Mme SENCE Annie, Mme PITOIS Emilie (suppléante de M. DUBUS Hervé), Mme GILLES Mylène, M. LETELLIER Jean-Pierre, M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CARPENTIER Catherine, Mme COELLE Danielle, Mme PETIT Sophie, M. DECOUDRE Joël, M. MARTIN Thierry, Mme ACHE Sylvie, Mme BELLAY Michelle, Mme GOUIN Edith, Mme GODIN Joëlle, M. BUQUET Jean-Manuel, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CAMUS Dominique, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. BEAUFILS Alain, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme AGIER CHERON Isabelle, Mme KLOTZ Isabelle, Mme DUPUIS Pascale

Pouvoirs :

M. DECOUDRE Joël donne pouvoir à Mme LESUEUR Christine
M. MARTIN Thierry donne pouvoir à M. CAPELLE Cyrille
Mme ACHE Sylvie donne pouvoir à M. BEUVIN Michaël
Mme GOUIN Edith donne pouvoir à M. MENIELLE Mario
Mme GODIN Joëlle donne pouvoir à Mme BREANT Mireille
M. DELWARDE Jean-Claude donne pouvoir à M. COSQUER Jean-Luc
M. JOLY Sébastien donne pouvoir à Mme GOULAY Sabrina
M. BUT Dominique donne pouvoir à M. LETONDEUR Robert
Mme AGIER CHERON Isabelle donne pouvoir à M. HERMAND Thomas

Secrétaire de séance : Mme TROUSSE Nadine

PEM Serqueux - Attribution du marché

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L. 2194-1 et suivants relatifs au choix de l'attributaire et à la procédure de passation des marchés publics,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5211-10 relatifs aux compétences et au fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale,

Vu le rapport d'analyse des offres établi,

Vu le tableau synthétique ci-après du rapport d'analyse des offres validé par la commission d'appel d'offres du 15 juin 2026 :

TABLEAU DE PONDERATION			
COMMUNUNAUTE DE COMMUNES DES 4 RIVIERES EN BRAY			
AMENAGEMENT D'UN POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE LA GARE DE SERQUEUX			
CRITERES DE PONDERATION	EBTP	RAMERY	FIZET
Montant HT	564 850,70 €	587 538,25 €	559 284,90 €
Qualité technique de l'offre (40%)	39,50	38,00	32,50
Présentation du programme d'exécution (5 points)	5,00	5,00	3,50
Moyens humains avec compétence de l'équipe et matériels de l'entreprise (5 points)	5,00	5,00	4,50
Analyse du site, approche des contraintes techniques et solutions proposées (15 points)	14,50	14,00	10,00
Méthodologie de travail avec mesures organisationnelles par tâches (5 points)	5,00	4,00	4,50
Provenance des matériaux et références des fournisseurs (5 points)	5,00	5,00	5,00
Notice environnementale avec destination des déchets (5 points)	5,00	5,00	5,00
Prix des prestations (50%)	49,51	47,60	50,00
Délai et période d'exécution (10%)	7,00	10,00	4,38
TOTAUX	96,01	95,60	86,88
CLASSEMENT	1	2	3

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- D'attribuer le marché à l'entreprise EBTP pour un montant de 564 850,70 € HT,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer le marché et tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme au registre des délibérations
 Le 25 juin 2026
 La Présidente,
 Christine LESUEUR